

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 9 juillet 2026

Compte rendu n° 05

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Emmanuèle CAIRE (procuration à Mme Malika ASSAM)
Mme Béatrice CHARLET-MESDJIAN
Mme Núria GALA PAVIA
Mme Sophie HERMENT (procuration à M. Vincent TIFFON)
Mme Caroline LADAGE
M. Guy LE THIEC
M. Raffaele RUGGIERO (procuration à M. Vincent TIFFON)
M. Benjamin TAUNAY (procuration à Mme Núria GALA PAVIA)
M. Vincent TIFFON
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Ernestine CARREIRA
Mme Aline CHAMAHIAN
Mme Christelle COMBE
M. Mathieu CORP
M. Fabrice PELLERIN
M. Jean-Marc QUARANTA (procuration à Mme Clarisse VOLLON)
Mme Odile THUILIER
Mme Clarisse VOLLON
COLLÈGE IATSS
M. Emmanuel CURT
M. Nathan LOZANO
Mme Sandra LUDWIG
Mme Iness MASSOUD
Mme Marie-Christiane MIRTILLO
Mme Carole VITALI
COLLÈGE USAGERS
M. Simon JEAUME MORET
M. Mehdi REYNIER
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
Mme Céline CISSÉ
M. Matthieu DESACHY
Mme Ingrid DROMARD
M. Pierre VASARELY (procuration à M. Fabrice PELLERIN)
INVITÉS
Mme Isabelle BAUMANN
M. Nicolas BOILEAU
M. Pedro DIAS-DUARTE
Mme Jade NGUYEN

30 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 8h35.

M. Le Thiec présente les deux personnalités extérieures désignées à titre personnel lors du conseil du 25 juin. **Mme Dromard** et **M. Desachy** prennent la parole brièvement pour se présenter à leur tour.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Informations :
 - Campagne d'emploi 2027 : compte rendu de la Commission mixte du 29 juin
 - Cafétéria
 - Groupe de travail référentiel
 - Concours d'une maîtrise de conférences BOE (sous réserve)
3. Relations internationales :
 - Classes internationales (délibération)
 - Fiches projets
 - convention de coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - nouvel accord (délibération)
 - accord avec l'Université de Naples L'Orientale - renouvellement (délibération)
 - accord avec l'Université nationale du Vietnam (USSH) - renouvellement (délibération)
 - projet BIP « Mediterranean Renaissance - Art, Literature, Culture » (délibération)
 - convention d'application avec l'Université de San Francisco – nouvel accord (délibération)
4. Formation :
 - Calendrier des inscriptions pédagogiques (information)
5. Vie institutionnelle :
 - Règlement intérieur du CIELAM (délibération)
 - Compte rendu de la séance du 2 avril 2026 (délibération)
 - Calendrier des campagnes : campagne CME, campagne d'ATER, saisie des services prévisionnels

1. Questions diverses

Aucune question diverse.

2. Informations

- Cafétéria

M. Le Thiec indique que, à la suite du questionnement en bureau de M. Corp, la direction de l'UFR s'est rapprochée de la direction du CROUS qui a indiqué que l'espace extérieur de la cafétéria est à la disposition du personnel même en dehors des horaires d'ouverture du CROUS.

M. le Thiec rappelle également qu'à la rentrée, le CROUS se réserve le droit d'ouvrir les locaux de la cafétéria des personnels aux étudiants pour faire face à d'éventuels afflux dans le cadre de la mise en place du repas à un euro.

M. Curt demande comment accéder au patio. **M. le Thiec** indique qu'il faut y accéder par le sens interdit, il indique également qu'il va prendre contact avec la DEPIL afin que la deuxième porte d'accès soit ouverte par mesure de sécurité.

- Campagne d'emploi 2027 : compte rendu de la Commission mixte du 29 juin

Mme Gala Pavia revient sur les travaux de la commission mixte qui ont conduit à une proposition de classement des demandes avec une priorisation des postes correspondant à des besoins critiques en formation et en recherche.

M. Boileau indique que les deux comités n'ont pas tout à fait évalué les fiches de la même façon mais une harmonisation a tout de même été possible.

Mme Charlet remercie pour l'invitation des membres du Conseil d'UFR à cette séance. Elle indique également qu'elle souhaiterait que le classement final proposé par le Conseil d'UFR prenne en considération les différentes disciplines.

Mme Vollon tient à remercier au nom de la liste Demain la direction de l'UFR pour son message du 2 juillet proposant une réouverture de la campagne pour les postes de 46.3 et 26.1.2, même si les doléances concernant un gel des travaux des comités et de la Commission mixte, dans l'attente d'un réexamen de la campagne par l'ensemble des départements, n'ont pas été suivies d'effet.

M. Tiffon demande quelle méthodologie va être mise en place pour le classement final des postes. **M. Le Thiec** indique que les travaux se dérouleront lors de la séance du Conseil d'UFR du 24 septembre.

Mme Chamahian remercie également pour l'invitation à la commission mixte, elle a apprécié de pouvoir assister aux travaux des comités et à leur travail d'harmonisation. Elle demande également que les élus du Conseil disposent d'un maximum d'éléments pour le classement final. **M. Le Thiec** indique que les expertises n'ont pas été communiquées pour l'instant afin de garantir l'indépendance des travaux des comités.

Mme Carreira demande s'il serait possible d'avoir des statistiques indiquant les postes obtenus lors des 4 dernières années.

- Groupe de travail référentiel

M. Le Thiec indique qu'une nouvelle séance sera organisée en septembre, pour un vote du référentiel lors du Conseil d'octobre.

Mme Vitali pense que nous partageons tous le même objectif : disposer d'un référentiel clair, cohérent et qui puisse réellement être utile à notre établissement. C'est justement dans cet esprit qu'elle souhaite faire part d'une réserve, qui est également partagée par plusieurs collègues du groupe de travail avec lesquels elle a pu échanger.

Elle a le sentiment que le groupe de travail n'est pas complètement allé au bout de la réflexion. Les échanges ont été nombreux, chacun a pu apporter sa contribution et sa vision, mais ce groupe n'a peut-être pas eu suffisamment de temps pour mettre l'ensemble en cohérence et aboutir à un document réellement finalisé.

Par ailleurs, à son sens, ce référentiel est directement lié au règlement intérieur. Il lui paraît donc difficile de mener ces réflexions séparément. La révision du règlement intérieur devra également être articulée avec la réflexion qui sera menée sur les statuts.

C'est pourquoi elle souhaiterait proposer que le groupe de travail sur le référentiel puisse reprendre ses travaux, éventuellement avec une composition enrichie, tout en engageant en parallèle un travail sur le règlement intérieur, qui devra lui-même être articulé avec la révision des statuts. L'idée serait d'avoir une réflexion globale et cohérente sur l'ensemble de ces documents.

Elle pense que cette méthode permettrait d'aboutir à des textes plus cohérents, plus robustes et plus facilement applicables.

M. Dias-Duarte précise que le groupe de travail sur le règlement intérieur va démarrer en septembre, toutefois il faut valider le référentiel pour une année universitaire qui se termine.

Mme Chamahian indique que la liste Demain ! soutient la demande de Mme Vitali, un travail au pas de charge ne serait pas bénéfique.

M. Curt demande à ce que chaque collègue du Conseil d'UFR soit représenté au sein de ce groupe de travail.

M. Jaume Moret indique que la liste Union étudiante soutient cette demande.

M. Tiffon et **Mme Villon** demandent à avoir une réponse claire quant aux possibilités de cumul de fonctions et souhaitent connaître le cadrage. **M. Le Thiec** indique que cette question a été traitée lors de la conférence des directions de département et une réponse individuelle sera apportée à chaque cas particulier.

- Concours d'une maîtrise de conférences BOE

M. Le Thiec indique que la direction d'amU a été informée il y a une quinzaine de jours de l'ouverture de ce concours. Il a pris contact avec M. Bensoussan, Vice-président délégué santé et handicap, qui a indiqué qu'un mail serait envoyé sous peu à tous les enseignants pour présenter les modalités et le calendrier de ce concours.

3. Relations internationales

Point présenté par Valérie André

- Classes internationales

Mme André explique le principe de ces classes internationales qui consiste en la mise en place d'une licence « L0 » à destination des étudiants extra-communautaires. Les départements de l'UFR ont été consultés et plusieurs sont intéressés par la mise en place de cette licence.

Cette année d'acculturation au système universitaire français comprend l'inscription à un DU, à savoir le diplôme de langue et de culture française, dispensé par le SUL, ainsi que la possibilité de suivre une UE disciplinaire de licence par semestre. Les étudiants doivent valider un niveau B2 en français pour obtenir leur diplôme avant de rejoindre une licence disciplinaire. Le coût de l'inscription au dispositif revient à 5 000 euros (dont 3 000 pour l'inscription au DU). Les étudiants admis en classe internationale seront soumis aux droits différenciés dès leur inscription en L1.

Les pays ciblés par ce dispositif sont la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Vietnam, le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud. La composante a prévu d'accueillir une dizaine d'étudiants. Les candidatures se feront via Campus France, et seront examinées par le SUL. **Mme André** précise avoir demandé que lors des entretiens prévus au printemps prochain, un représentant de la discipline choisie par l'étudiant soit présent.

M. Reynier demande si ce dispositif est obligatoire pour les étudiants des pays retenus. **Mme André** indique que cela n'est pas nécessaire si le niveau requis en français est atteint, par contre ce dispositif permet à ces étudiants d'avoir non seulement une formation mais également une période d'adaptation au système universitaire français.

Mme Carreira demande s'il est possible de s'inscrire à ce DU en plus d'une inscription en L1 et M1. **Mme Gala Pavia** indique que ce DU compte une vingtaine d'heures par semaine et cela ne permet pas de suivre d'autres enseignements. De plus, le but de ce DU est de permettre à des étudiants d'apprendre le français.

Mme Ludwig demande si ce dispositif ne va pas poser de problème pour le renouvellement des cartes de séjour. **Mme Gala Pavia** indique que les étudiants obtiendront une attestation de réussite (le cas échéant), elle précise que ce dispositif existe déjà dans d'autres UFR sans avoir posé de problème aux étudiants bénéficiant de ce dispositif.

M. Jeume Moret s'indigne de la mise en place de cette licence qui a un coût très élevé et qui va obliger les étudiants à travailler à côté. **Mme André** précise que l'UFR est bien consciente des problèmes financiers des étudiants et en particulier pour les étudiants internationaux.

Mme Charlet déplore que ces étudiants n'aient pas la possibilité de s'inscrire dans d'autres UE que les UE disciplinaires.

Mme Ludwig demande pourquoi l'UFR ne met pas en place, comme l'UFR Sciences, une année de préparation à l'entrée à l'UFR ALLSH, qui serait à destination de tous les étudiants et pas seulement à destination des étudiants internationaux.

M. Jeume Moret demande à quelle formation pourront s'inscrire ces étudiants après cette L0. **Mme André** précise qu'ils pourront s'inscrire dans la formation de leur choix.

M. Curt demande qui va bénéficier des droits d'inscriptions aux classes internationales. **Mme André** indique qu'il s'agit d'un DU porté par le SUL.

Vote pour l'ouverture des classes internationales : 25 pour, 2 contre et 3 abstentions (30 votants).

- Fiches projets

- Convention de coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - nouvel accord porté par le département de Lettres, la collaboration avec le DEMO restant à préciser. Cet accord remplace un partenariat avec l'université Arabe de Beyrouth qui n'a pas été renouvelé. Il prévoit l'échange de deux étudiants de niveau Master/ Doctorat et des coopérations scientifiques.

Vote de la convention de coopération avec l'Université Saint-Joseph de Beyrouth : unanimité (30 votants).

- DPI avec l'Université de Naples L'Orientale - renouvellement porté par le DEI. Cet accord était tombé en déshérence à la suite du départ de la porteuse de projet. Le DEI souhaite lui donner une nouvelle impulsion et permettre à ses étudiants de bénéficier d'un double diplôme avec une université par ailleurs membre du réseau Thélys.

Vote de l'accord avec l'Université de Naples L'Orientale : unanimité (30 votants).

- Accord avec l'Université nationale du Vietnam (USSH) - renouvellement porté par le DEA et le département d'Histoire. Ce projet très ambitieux et bien conçu est soutenu par de nombreux partenaires institutionnels.

Vote de l'accord avec l'Université nationale du Vietnam (USSH) : unanimité (29 votants).

- Projet BIP « Mediterranean Renaissance - Art, Literature, Culture » porté par le DEHLAM.

Il s'agit d'un BIP qui fonctionne depuis plusieurs années. Le vote porte sur le changement de l'université porteuse. Ce BIP sera désormais porté par amU et plus précisément par le DEHLAM. **Mme André** demande que ce vote se fasse sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Mme Caire demande si un cadrage a été mis en place afin de limiter le nombre de BIP auxquels les étudiants ont le droit de s'inscrire. Elle déplore en effet que certains étudiants multiplient les inscriptions pour valider plus facilement des UE. **Mme Gala Pavia** va se renseigner.

Vote du projet BIP « Mediterranean Renaissance - Art, Literature, Culture » : unanimité (30 votants).

- Convention d'application avec l'Université de San Francisco – nouvel accord

Il s'agit d'un projet inédit créé à la demande d'universités américaines. La nouveauté est le temps très limité de cette coopération. Les étudiants américains sont accueillis 5 jours pour une découverte culturelle de la France et de la Provence.

M. Curt s'inquiète de l'empreinte carbone d'un tel projet. **Mme André** précise que les étudiants ne restent que 5 jours à Aix-en-Provence mais qu'ils vont également séjourner dans d'autres villes françaises.

M. Jeaume Moret s'inquiète du montant exorbitant pour les étudiants. **Mme Gala Pavia** indique que culturellement, les Nord-Américains considèrent que le coût élevé d'une formation prouve sa qualité.

Vote de la convention d'application avec l'Université de San Francisco : 24 pour et 5 abstentions (29 votants) (un des élus, porteur du projet, n'a pas pris part au débat ni au vote).

4. Formation

- Calendrier des inscriptions pédagogiques

Mme Gala Pavia précise que ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande de Mme Carreira.

Elle présente les 2 calendriers envisagés.

Page 14 de la présentation PowerPoint

Le scénario 1 a été privilégié par le service de la Scolarité car il permet une meilleure gestion des flux. L'écueil est une phase d'inscriptions pédagogiques très courte.

Mme Gala Pavia indique que cette question va être discutée en Comité des Études qui pourra se fonder sur le bilan de la future rentrée.

M. Corp s'inquiète du surcroît de travail pour les BAP au moment des inscriptions pédagogiques et des nombreuses demandes de changement de groupes. Ce surcroît de travail est majoré par la question de la gestion des salles. Il demande si des solutions informatiques pourraient être développées afin de répondre à ces problématiques qui sont structurelles. **Mme Gala Pavia** déplore également ce manque de moyens informatiques et travaille à trouver des solutions.

Mme Ludwig a constaté que les étudiants cherchent à s'inscrire le plus vite possible, c'est la loi du premier arrivé, premier servi qui s'applique.

M. Jeaume Moret pense que le problème n'est pas le calendrier mais la difficulté de compréhension et de connaissance des possibilités d'inscriptions.

Mme Chamahian indique que désormais le service de la Scolarité demande aux enseignants-chercheurs d'accepter ou non des étudiants dans un groupe.

Mme Charlet pense que les étudiants savent bien que s'ils s'inscrivent tardivement ils n'auront pas de place dans tous les groupes, toutefois trois jours pour les IP lui semble être un délai bien trop court.

M. Tiffon, Mmes Carreira et Charlet demandent que cette question soit votée et que le scénario 2 soit privilégié. **Mme Baumann** indique que ce calendrier a été discuté et élaboré lors de réunions avec tous les services administratifs impliqués dans la rentrée universitaire.

M. Curt demande pourquoi il n'y a pas encore un retour d'expérience par rapport à l'an dernier.

Mme Vitali tient à préciser que la gestion des groupes est également assurée par les BAP pour désengorger le service de la Scolarité.

5. Vie institutionnelle

- Règlement intérieur du CIELAM

Point présenté par Nicolas Boileau

Les trois modifications principales (qui ont trait au point 4.1) sont les suivantes :

- modification du périmètre du conseil du CIELAM pour que tous les personnels permanents soient membres de droit, et que soit élu un plus grand nombre de doctorants (non plus 2 tickets titulaire / suppléant mais 4) ;
- suppression d'axes transversaux nominativement désignés ;
- suppression subséquente d'une annexe qui dressait la liste de ces axes et qui n'était pas à jour.

Les modifications proposées ont pour but de renforcer la vie démocratique du laboratoire, en associant le plus grand nombre de chercheurs et apprentis chercheurs possible, et de permettre la disparition ou la mutation progressive d'axes qui, en l'état, n'avaient aucune activité avérée – sauf un – et dont l'existence se maintenait seulement pour permettre à leurs responsables de siéger au conseil.

Soumises à l'AG du CIELAM réunie le 9 juin 2026, ces modifications ont fait l'objet du vote suivant : 14 voix pour et 4 abstentions.

M. Jaume Moret demande pourquoi la parité femme - homme n'est pas indiquée dans la représentation des usagers.
M. Boileau indique que la DAJI a validé cette version.

Vote du règlement intérieur du CIELAM : unanimité (30 votants).

- Compte rendu de la séance du 2 avril 2026

Demande de modifications de M. Le Thiec et de Mme Gala Pavia.

Vote du compte rendu de la séance du 2 avril 2026 : 10 pour et 16 abstentions (26 votants).

- Calendrier des campagnes : campagne CME, campagne d'ATER, saisie des services prévisionnels

Retour des demandes de CME par les doctorants fixé au 31 août, campagne traitée lors du Conseil du 3 septembre.
Campagne d'ATER dite au fil de l'eau : campagne traitée lors du Conseil du 3 septembre.
Saisie des services prévisionnels 2026-27 : campagne traitée lors du Conseil restreint du 1^{er} octobre.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 12h.
La présentation PowerPoint projetée en séance est annexée au présent compte rendu.